

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Acceptation de la Loi sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion Valais-Wallis : la Ville de Sion salue la décision du Grand Conseil

Le Grand Conseil valaisan a accepté ce jeudi 12 mars la Loi sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion. La Ville de Sion salue cette décision. « C'est l'aboutissement d'un long processus sur lequel nous travaillons ensemble avec le Canton depuis plusieurs années. La création d'une société anonyme de droit public majoritairement en mains du Canton, de la commune de Sion et des communes valaisannes permettra d'assurer la poursuite d'une saine gouvernance de l'aéroport, tout en gardant en mains publiques l'orientation stratégique et des objectifs de développement raisonnables. L'aéroport demeure une infrastructure très importante non seulement pour l'économie et le tourisme mais également pour la sécurité de la population valaisanne », souligne Philippe Varone, président de Sion.

Selon la nouvelle loi, la Ville de Sion détiendra au moins 20% du capital-action.

Sion, le 12 mars 2026

Personne de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch